UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 40

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 15/12/2020

DELIBERATION
n° CFVU_2020_45

relative à l'élection du vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Toulouse 1 Capitole

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-4,

Vu les statuts de l'Université Toulouse1 Capitole, notamment son article 49,

Vu la candidature de Madame Chantal SOULE-DUPUY,

Vu le procès-verbal de dépouillement du premier tour de scrutin, en date du 15 décembre 2020, faisant état des résultats suivants :

-Madame Chantal SOULE-DUPUY : 36 Voix favorables
2 Bulletins blancs ou nuls
2 Voix défavorables

Considérant qu'en application de l'article 49 susvisé des statuts de l'Université Toulouse 1 Capitole, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire élit parmi ses membres un Vice-Président à la majorité absolue des suffrages exprimés, si aucun des candidats n'atteint cette majorité, l'élection est acquise au second tour à la majorité relative,

Considérant qu'à l'issue de la présentation de la candidate,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

Article 1er

Madame Chantal SOULE-DUPUY est élue vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Le président de la commission de la formation
et de la vie universitaire,

Hugues KENFACK

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE